



Compte rendu et Procès-verbal n° 41

Réunion du Comité de Direction : le 13/06/2017

Présidence	<i>Madame Delphine GREVISSE</i>
Secrétaire	<i>Monsieur David DOUSSET</i>
Membres titulaires	<i>Mesdames MANGIN Joëlle, MOULIN Françoise, POIRIER Céline, Messieurs HILAIRE Martial, AUBERT Francis, DIVOUX Philippe, GERMAIN Philippe, HARAUX Jean-Marie, BERTRAND Bruno, BONNET André, MENTREL Jean-Louis,</i>
Membres suppléants	<i>Madame GUILLOT Laure, Messieurs MOREL Christian, SCHMITT Dominique, HERVE Julien.</i>
Excusés	<i>Mesdames THIERIOT Sandrine, HOLTHUIS Fenneke, BOURION Marie, Monsieur BISTON Christian,</i>

Le treize juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, 4, rue de la 36^{ème} division US, 88600 BRUYERES

- La séance est ouverte à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur David DOUSSET
2. *Approbation du compte rendu du 22/03/2017.*
3. DELIBERATIONS
 - *Délibération modificative : Affectation du résultat*
 - *Délibération modificative : Budget primitif 2017*
 - *Cartes de pêche (modification du tarif)*
 - *Chasse aux œufs*
4. Demande de partenariat animation (Fête de la soupe et de la solidarité)
5. Permanence des dimanches
6. Questions diverses
 - *Fiches randonnées*
 - *Autres points d'information*
- Ateliers
 - *Carte à la carte*
 - *Vidéo drone*
 - *Valorisation des partenaires économiques*

1 – Désignation du secrétaire de séance

Monsieur David DOUSSET est désigné secrétaire de séance

Afin d'introduire la réunion, la présidente revient sur le lancement de saison qui s'est tenu le 12 mai 2017 au Domaine des Messires. Les propriétaires ont su nous accueillir en mettant à notre disposition leurs infrastructures.

Lors de ce lancement, nous avons eu beaucoup de monde, ce qui est un motif de satisfaction. Par ailleurs, le président du PETR de la Déodatie nous a fait l'honneur d'être présent. Nous souhaitons qu'il ait pris pleinement conscience des atouts de notre territoire et de nos efforts pour le valoriser.

Philippe Divoux souhaite que les élus du comité de direction soient davantage mis à contribution lors des prochaines éditions notamment en ce qui concerne la partie apéritif dinatoire afin que tout soit plus fluide.

La Présidente propose qu'on réitère ces RDV délocalisés, notamment lors du bilan de saison qui se tiendra en octobre 2017. (date à définir)

2 – Approbation du compte-rendu du 22/03/2017

Le compte rendu du comité de direction du 22/03/2017 est approuvé à l'unanimité sans réserve ni remarque.

3 – DELIBERATIONS

Préalablement à la présentation et aux votes des délibérations modificatives, David DOUSSET explique que la préfecture a justement relevé une erreur dans l'affectation du résultat qu'il convient de corriger.

Cette modification engendrera une délibération modificative concernant le budget primitif 2017 afin de maintenir les sections d'exploitation et d'investissement à l'équilibre.

DÉLIBÉRATION N° 01-13/06/2017

OBJET : Délibération modificative : affectation du résultat 2016

Modifie la délibération 03-22.03.17

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Délibération modificative : affectation du résultat 2016.

Le comité de direction,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagnés des états de développement

des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016,
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Le Directeur présente le compte administratif qui fait apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		GLOBAL	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés (2015)		18 381,93 €		305,00 €		18 686,93 €
Opérations de l'exercice	141 188,39 €	142 961,40 €	1 915,20 €	305,00 €	143 103,59 €	142 961,40 €
TOTAUX	141 188,39 €	161 343,33 €	1 915,20 €	610,00 €	143 103,59 €	161 648,33 €
Résultat de Clôture		20 154,94 €	1305,20 €			18 849,74 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	141 188,39 €	161 343,33 €	1 915,20 €	610,00 €	143 103,59 €	161 953,33 €
RESULTATS DEFINITIFS		20 154,94 €	1305,20 €			18 849,74 €

Le Directeur propose l'affectation du résultat comme suit :

TRANSCRIPTION BUDGETAIRE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002	R 002	D 001	R 001
Déficit reporté	Excédent reporté	Solde exécution N-1	Solde exécution N-1
	18849.74	1305.20 €	
			Art. 1068
			1305.20 €

RESULTATS APRES AFFECTATION

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
18 849,74 €	0 €

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'approuver l'affectation du résultat modifiée telle que présentée ci-dessus 2016

DÉLIBÉRATION N° 02-13/06/2017

OBJET : Délibération modificative : budget primitif 2017

Modifie la délibération 04-22.03.17

Le treize juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la communauté de communes – 4 rue de la 36^{ème} division US 88600 BRUYERES, sous la présidence de Madame Delphine GREVISSE.

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

VOTE DE LA MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF EPIC 2017

Le comité de direction,

Vu l'article L133-7 du code du tourisme concernant les recettes admises au budget de l'Office de Tourisme

Vu la délibération 04- 22.03.17

Mme Delphine GREVISSE, présidente du Comité de Direction, propose au vote la modification du budget primitif 2017 qui fait apparaître les équilibres suivants :

DEPENSES

2 017

	FONCTIONNEMENT	BP
011	Charges à caractères générales	56 927,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 110,00
042	Opération d'ordre d'amortissement	702,11
65	Formation	1 500,00
023	Virement à la section d'investissement	17110,00
	Total dépenses fonctionnement	170 349,74

	INVESTISSEMENT	BP
016	Emprunt et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	15 500,00
21	Immobilisations corporelles	2 312,11
	Total dépenses investissement	17 812,11

RECETTES

2 017

	FONCTIONNEMENT	BP
R002	Résultat CA Année N-1	18 849,74
13	Atténuations de charges	
70	Vente de produits fabriqués, prestations de services	10 000,00
74	Subventions d'exploitations	120 500,00
75	Autres produits de gestion courante	17 000,00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	4 000,00
	Total recettes fonctionnement	170 349,74

	INVESTISSEMENT	BP
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
16	Emprunts et dettes assimilés	
040	Opération d'ordre / Amortissements des Immobilisations	702,11
021	Virement de la section d'exploitation	17 110,00
	Total recettes investissement	17 812,11

Après en avoir délibéré Le Comité de direction, à l'unanimité :

Approuve le budget primitif 2017 de l'EPIC Office de Tourisme tel que modifié ci-dessus

DÉLIBÉRATION N° 03-13/06/2017

OBJET : Autorisation de signature d'une convention de partenariat pour la vente de carte de pêche à Madame la présidente

Le treize juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la communauté de communes – 4 rue de la 36^{ème} division US 88600 BRUYERES, sous la présidence de Madame Delphine GREVISSE.

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Autorisation de signature d'une convention de partenariat pour la vente de carte de pêche à Madame la présidente

Le comité de direction,

Vu la délibération 03-18/03/2015 du comité de direction de l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges portant sur la création d'une régie de recettes et d'avances

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17 mars 2015 ;

L'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges assurera la vente de carte de pêche aux tarifs suivants :

- 43,50 € à l'année
- 08 € la journée

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Madame la présidente à signer la convention de partenariat.

DÉLIBÉRATION N° 04-13/06/2017

OBJET : Autorisation de signature d'une convention de partenariat pour la vente de billets dans le cadre de la Chasse aux Œufs organisée par CAP Bruyères et ses environs

Le treize juin deux mille dix-sept, à dix-huit heures trente, le comité de direction dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la communauté de communes – 4 rue de la 36^{ème} division US 88600 BRUYERES, sous la présidence de Madame Delphine GREVISSE.

Au cours de cette séance, le comité de direction s'est prononcé sur le dossier suivant :

Autorisation de signature d'une convention de partenariat pour la vente de billets dans le cadre de la Chasse aux Œufs organisée par CAP Bruyères et ses environs

Le comité de direction,

Vu la délibération 03-18/03/2015 du comité de direction de l'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges portant sur la création d'une régie de recettes et d'avances

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17 mars 2015 ;

L'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges assurera la vente de billets dans le cadre de la Chasse aux Œufs organisée par le CAP Bruyères.

- Billet au tarif unique de 2 €
- Pas de commission prise par l'Office de Tourisme sur ces billets.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Madame la présidente à signer la convention de partenariat.

4 - Demande de partenariat communication

Lors de cette séance le comité de direction a étudié 3 demandes de partenariat concernant des projets d'animation nécessitant l'appui de l'Office de Tourisme en matière de communication.

Événement : Fête de la Soupe (2^{ème} édition) organisée au profit d'une action humanitaire cette manifestation regroupe 25 associations du secteur.

Sollicitation 2017 : Impression de 100 Affiches A3 et 1500 Flyers R/V

Coût estimatif : 260 € TTC

Événement : Tambouille Festival

A ce jour, nous n'avons pas de demande écrite, néanmoins les organisateurs nous ont fait part de leur intention d'organiser cette année encore une édition du Tambouille Festival. Jean Louis Mentrel explique qu'il s'agira d'une édition largement simplifiée dans la mesure où une seule date subsistera.

L'idée est de maintenir le tambouille cette année dans une version light afin de repartir en 2018.

David DOUSSET explique qu'il est important que notre territoire conserve une vie culturelle variée et des événements qui ponctuent la saison. L'Office de Tourisme pourrait alors s'investir davantage dans son organisation.

En 2017 l'Office de Tourisme avait aidé l'évènement à hauteur de 500 €. Eu égard au caractère moins important, il se réserve le droit de diminuer sa participation.

Évènement : Marché de Noël de Méménil.

Depuis maintenant plusieurs années l'Office de Tourisme participe à l'impression des affiches et tracts inhérents à cette manifestation.

Sollicitation 2017 : sensiblement identique à la demande 2016

Les membres présents à ce comité de direction n'émettent pas d'objection à ce que l'Office de Tourisme aide ces événements.

5 – Permanence des dimanches

Comme chaque année, les membres du comité de direction sont sollicités afin d'effectuer une permanence de 10h à 12h chaque dimanche lors des mois de juillet et août.

Les sollicitations précédentes n'ont reçu que peu de réponse et il reste de nombreux dimanches non pourvus.

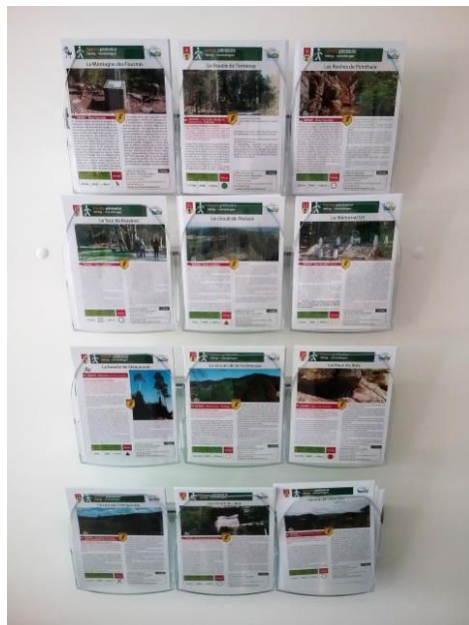
Un tableau circule lors de la réunion afin que les membres présents s'y inscrivent. Une nouvelle relance sera effectuée par mail afin de compléter ces permanences.

6 – Questions diverses

David DOUSSET fait un point information sur les réalisations et les projets en cours.

1 - Fiches randonnées :

- 9 nouvelles fiches randonnées sont réalisées en collaboration avec le Club Vosgien afin d'étoffer les supports à fournir aux visiteurs.
- Quelques exemplaires sont disponibles lors de la réunion.



Elles reçoivent un accueil enthousiaste de la part de nos visiteurs.

Nous disposons aujourd'hui de 14 fiches couvrant une bonne partie de notre territoire et que nous remettons en fonction des profils et des attentes de nos visiteurs.

2 - Foire Internationale de Nancy

Lors de cette édition, les offices de tourisme vosgiens ont été invités gracieusement par la Métropole du Grand Nancy.

De notre côté, nous avons assuré une présence par notre documentation sur l'ensemble de la période allant du 02 au 12 juin et nous avons assuré une présence physique les 3 et 9 juin 2017.

Public rencontré : 54, 57, jeunes retraités principalement en recherche d'une offre de randonnées.

Documents diffusés : environ 300 cartes randonnées, 200 guides animations, 100 cartes VTT, 50 brochures Dame de Champ.

L'opération est intéressante, eu égard à la proximité de Nancy et au fait que bon nombre de nos visiteurs connaissaient déjà les grands classiques vosgiens.

Notre travail a donc consisté à pointer leurs regards plus spécifiquement sur notre territoire et notre offre.

3 - Edition d'un guide du routard local

Les PETR de la Déodatie et du Pays de Remiremont ont répondu conjointement à un appel à projet concernant l'édition d'un Guide du Routard local.

Les Offices de Tourisme de ces deux territoires ont été mis à contribution afin d'agir comme relais de l'information.

L'Office de Tourisme Bruyères Vallons des Vosges a participé aux réunions de travail concernant ce projet et a remis toute l'information en sa possession afin de figurer en bonne place dans ce guide très prisé des vacanciers en quête de bonnes adresses et de lieux insolites.

Nous avons également reçu le journaliste en charge de la rédaction de ce guide et nous l'avons assuré de notre collaboration. En revanche, nous n'avons pas la main sur le contenu. Gageons que notre territoire aura retenu favorablement l'attention du journaliste.

4 – Mise en place de parcours VTT et VTC en lien avec le Conseil Départemental des Vosges.

Le Conseil Départemental des Vosges mène une politique active de développement de son offre en matière de circuits VTT, VTC et famille.

Nous avons répondu à leur demande dans tous les cas afin de bénéficier du balisage par les services techniques du Département et d'une communication à l'échelle du département. En lien avec la Communauté de Communes Bruyères Vallons des Vosges, nous avons également accompagné les techniciens en charges de ces projets lors des repérages.

Nous avons donc conçu et proposé 3 circuits répondant à leur demande. Le travail est toujours en cours et les circuits devraient être opérationnels très rapidement.

Nous inscrivons ces nouveaux circuits dans notre travail de refonte complète de notre offre. Ainsi tous les circuits de l'espace VTT Vallons des Vosges seront modifiés pour répondre davantage à la demande et être plus en adéquation avec notre offre de location VTT et VAE.

5 – Parcours Canoë sur la Vologne

David DOUSSET informe d'une nouvelle descente de la Vologne afin de faire avancer le projet de parcours Canoë. Il insiste sur la présence de prises d'eau en amont de Lépages qui assèchent la rivière entre Lépages et Deycimont.

Il semblerait d'une part que le débit réservé ne soit pas respecté et d'autre part, que l'obligation qui leur est faite de mettre aux normes les seuils ne soit également pas respectée. L'agence de l'eau est actuellement en procès contre le propriétaire de ces turbines afin de faire respecter la législation.

Ceux-ci utilisent tous les recours possibles afin de repousser les échéances.

6 – Guide touristique

L'édition de ce guide a pris du retard mais nous arrivons au terme de ce projet. Les causes de ce retard sont multiples mais nous pouvons citer la difficulté à nous faire comprendre des concepteurs. Deux éditions différentes seront donc disponibles : l'une en Français/Anglais, l'autre en Français/Allemand.

Lors de cette réunion, sont présentées les pages de couverture qui n'appellent pas de remarque particulière.

7 – Les Ateliers

Trois ateliers sont évoqués lors de cette réunion :

A - Le Projet Carte à la Carte qui consiste en l'édition d'une carte IGN centrée sur notre territoire. Celle-ci n'a toujours pas vu le jour dans la mesure où nous attendons la réponse de la Fédération des Clubs Vosgiens concernant les contreparties demandées à l'édition d'une telle carte reprenant les itinéraires pédestres balisés. Madame Moulin propose d'appeler les responsable afin d'obtenir une réponse.

En attendant, il est proposé d'éditer une carte vierge.

B – Concernant ce projet de Vidéo Drone qui pourra alimenter notre site Internet, notre vitrine numérique et pourra également être mis à disposition de nos partenaires, des demandes de devis ont été réalisées.

Il conviendra de constituer un travelling précis afin de recenser les lieux à survoler suivants des objectifs prédéfinis.

C – Valorisation des acteurs économiques.

David DOUSSET précise que des actions sont déjà menées dans ce domaine de par les visites d'entreprises et également à travers le guide touristique qui relayera les coordonnées de bon nombre d'entreprises du secteur.

Philippe Divoux précise ce qu'il entend par valorisation des acteurs économiques et rappelle que nous sommes financés pour partie par la contribution des entreprises à travers la subvention de la Communauté de Communes. Dès lors il lui semble cohérent que l'Office de Tourisme relaie l'information concernant le tissu économique du territoire.

La méthode pour le faire et les moyens pour atteindre cet objectif ne sont pas validés. Une prochaine réunion en comité restreint, préalable au prochain comité de direction, devra travailler sur ce thème. David DOUSSET ajoute que cette valorisation doit se faire en lien avec la Communauté de Communes.

L'Office de Tourisme a d'ailleurs été associé aux ateliers du projet de territoire de la communauté de communes.

L'ordre du jour étant épuisé,
La Présidente déclare la séance levée à 20h30.

Le 15 juin 2017

Le secrétaire de séance
Le Directeur,
David DOUSSET

Pour l'Office de Tourisme – EPIC
La Présidente
Delphine GREVISSE

